

De: ALERTE
Envoyé: vendredi 28 octobre 2022 14:22
Cc: ALERTE
Objet: TR: [MINSANTE n°2022_67] Dispositifs de prise en charge des patients à haut risque vital (HRV) et en hospitalisation à domicile (HAD) en cas de délestage électrique
Pièces jointes: MINSANTE_n°2022_67_Delestage_PHRV-HAD.pdf

Bonjour,

Suite à l'envoi du MINSANTE n°2022-67 en pièce jointe, nous souhaiterions disposer d'un retour de votre part sur les actions menées localement, notamment sur les points suivants (texte libre pour les réponses) :

- Mise à jour des listes PHRV et transmission à Enedis/aux ELD ;
- Transmission de la liste à jour des PHRV aux SAMU ;
- Mise en place d'une information préventive aux établissements de santé sur les dispositifs HAD en vigueur ;
- Préparation d'une information réactive aux établissements de santé sur les dispositifs HAD en vigueur en cas de délestage programmé ;
- Renforcement de la sensibilisation des acteurs de terrain (établissements de santé, professionnels de santé, associations de patients et opérateurs du secteur du soin à domicile) sur les dispositifs HAD et PHRV en vigueur ;
- Information préventive concernant les patients sous oxygénothérapie disposant d'un concentrateur fixe ou d'oxygène liquide et non compris dans la catégorie des PHRV => rappel auprès des prestataires de service et distributeurs de matériels ainsi qu'aux officines de pharmacie qui assurent les prestations à domicile, que la prestation d'oxygénothérapie long terme avec ou sans déambulation prévoit un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7, ainsi que, à la demande du prescripteur, la remise d'une bouteille d'oxygène gazeux de secours, pour les patients disposant d'un concentrateur fixe ou d'oxygène liquide ;
- Autres points/actions que vous souhaiteriez signaler.

Une réponse est attendue pour le **mercredi 9 novembre** à 12h au plus tard (à yves.ibanez@sante.gouv.fr copie alerte@sante.gouv.fr).

Un grand merci par avance pour votre retour.

Très cordialement

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

Ministère de la Santé et de la Prévention

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99

www.solidarites-sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la santé

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 28 septembre 2022 15:54

À : ARS-REUNION-SIGNAL <ars-reunion-signal@ars.sante.fr>; ARSZONE13-DEFENSE <arszone13-defense@ars.sante.fr>;
arszone33-alerte <arszone33-alerte@ars.sante.fr>; ARSZONE35-ALERTE <ARSZONE35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARSZONE54-
ALERTE <ARSZONE54-ALERTE@ars.sante.fr>; ARSZONE59-DEFENSE <ARSZONE59-DEFENSE@ars.sante.fr>; ARSZONE69-
ALERTE <ARSZONE69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARSZONE75-ALERTE <ARSZONE75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARSZONE972-